

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation : 15 septembre 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-128 à 26-146 incluse	28	04	05	32
De la délibération n°26-147 à 26-149 incluse	27	03	06	30
De la délibération n°150 à 26-158 incluse	28	04	05	32
De la délibération n°159 à 26-162 incluse	27	04	06	31
De la délibération n°163 à 26-167 incluse	28	04	05	32

Secrétaire : M. Marc RIVET

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mme Anne TERLEZ, M. PIRES, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD **Adjoints**, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, M Axel PIVOT, Mmes Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM., Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, MM Marc RIVET, Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Daniel GERMAIN ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD
- Mme Noha TEFRIT ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENT :

- M. Philippe BRUN

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 26-139 Attribution de subventions dans le cadre du fonds municipal d'attractivité commerciale

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le :
Par affichage, le

25 SEP. 2026

25 SEP. 2026

Fait à Louviers, le
21 septembre 2026

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD




Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260921-26-139-DE
Date de télétransmission : 25/09/2026
Date de réception préfecture : 25/09/2026

N° 26-139

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU
FONDS MUNICIPAL D'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE**

RAPPORT

Mme Anne LESAULNIER rapporte que le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution de subventions dans le cadre du Fonds municipal d'attractivité commerciale.

Créé par délibération n° 18-080 du 5 juillet 2018, ce dispositif vise à soutenir les initiatives contribuant à la dynamisation du commerce local. Depuis sa mise en place, le Comité consultatif de la vie commerçante a examiné 106 demandes de subvention relatives à des actions d'animation et de promotion portées par les commerçants.

Réuni le 22 juillet 2026, le Comité consultatif de la vie commerçante, composé de représentants de la majorité et de l'opposition municipales ainsi que de représentants de l'association des commerçants, a procédé à l'examen de cinq nouvelles demandes.

Au regard de l'intérêt de ces projets pour l'attractivité commerciale du territoire, le Comité propose l'attribution de subventions pour les opérations suivantes :

- Couleur K'Fé pour trois concerts, les vendredi 3 juillet, 17 juillet et 21 août 2026, dans le cadre des « Vendredis en terrasse » du programme municipal « l'Été à Louviers » 2026.
- Ragnar pour trois concerts, les vendredi 10 juillet, 31 juillet et 28 août 2026, dans le cadre des « Vendredis en terrasse » du programme municipal « l'Été à Louviers » 2026.
- Le Quai pour deux concerts, les vendredi 24 juillet et 7 août 2026, dans le cadre des « Vendredis en terrasse » du programme municipal « l'Été à Louviers » 2026.
- La Brasserie du Parvis pour deux concerts, les vendredis 26 juin et 28 août 2026, dans le cadre des « Vendredis en terrasse » du programme municipal « l'Été à Louviers » 2026.
- Louviers Shopping pour un concert, le dimanche 21 juin 2026, dans le cadre de la Fête de la Musique 2026

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

VU la délibération n°18-080 du Conseil municipal du 5 juillet 2018 actant la création du Fonds municipal d'attractivité commerciale,

VU la délibération n°21-068 du Conseil municipal du 12 avril 2021 actant la pérennisation et les nouvelles modalités d'instruction du Fonds municipal d'attractivité commerciale,

VU la délibération n°26-037 du Conseil municipal du 03 Avril 2026 actant la composition des représentants du comité consultatif de la vie commerçante,

VOTE les subventions suivantes :

Raison sociale	Objet de la demande	Montant total de l'animation	Subvention de fonctionnement
COULEUR K'FE	Trois concerts, les vendredi 3 juillet, 17 juillet et 21 août 2026	2 000.00 €	1 500.00 €
RAGNAR	Trois concerts, les vendredi 10 juillet, 31 juillet et 28 août 2026	1 300 €	975 €
LE QUAI	Deux concerts, les vendredi 24 juillet et 7 août 2026	1 600 €	1 200 €
BRASSERIE DU PARVIS	Deux concerts, les vendredis 26 juin et 28 août 2026	1 636.36 €	1 227 €
LOUVIERS SHOPPING	Un concert, le dimanche 21 juin 2026	10 000€	2 000 €

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD